

## Conseil communal du 30 septembre 2011

*Le conseil était au complet.*

**Aucune question** n'a été posée.

Le conseil communal a pris connaissance du **rapport du comité de concertation entre la commune et le CPAS** le 18 août 2011.

Afin de dénommer la **nouvelle rue non loin de Einde** à FSM (zone d'extension d'habitat), le nom "**Ingerveld**" a été proposé. Ce nom fait référence au "champ près de Einde". Vu qu'il s'agit d'un mot dialectal, aucune traduction n'a été prévue. Après une enquête publique d'environ 1 mois, le nom sera approuvé définitivement (9 pour, 5 contre, 1 non valable).

Le conseil a marqué son accord en vue d'une **déclaration d'engagement de principe** afin de mettre sur pied à partir du 1er janvier 2014 la **zone d'incendie d'Est-Limbourg** avec sa propre personnalité juridique (9 pour, 5 contre, 1 non valable). Entretemps, la **prézone opérationnelle sera maintenue** et la ville de Genk nous représentera. (9 oui, 6 contre)

Le service technique va procéder à l'**achat d'un nouveau nettoyeur à haute pression**. Le conseil a approuvé le cahier des charges, le mode d'adjudication ainsi que le budget. (14 pour, 1 non valable)

Le **règlement de la redevance pour le parc à conteneur** est complété par la livraison de **plastique agricole**. Le plastique agricole peut être livré au parc à conteneur 2 jours par an à fixer par la commune au prix de €0,05/kg. (à l'unanimité)

La commune de Fourons et la SA Aquafin ont conclu une servitude à Teuven pour l'**aménagement d'un collecteur et d'une installation d'épuration d'eau**. (14 pour, 1 non valable)

**Maike Stieners**, coordinatrice de politique, a été nommée en qualité d'**assistante-accompagnatrice de tâches administratives policières** en vue de la préparation et de la participation aux moments de concertation entre le bourgmestre et la police, la commune, les organisations professionnelles et les autres autorités. (8 pour, 6 contre, 1 abstention)

**Judith Voets**, chef de service des affaires territoriales, a été nommée en qualité de **surveillante environnementale** de la commune de Fourons. Pour ce faire, elle a suivi les formations nécessaires. (9 pour, 5 contre, 1 non valable)

Vu la possible incompatibilité entre les fonctions de surveillante environnementale et celles de **Comptable Particulière auprès de la police**, nous cherchons à remplacer Judith Voets pour cette dernière fonction. Maike Stieners est prête à suivre la formation nécessaire. Elle a donc été désignée par le conseil en tant que candidate et le conseil lui accorde l'autorisation de suivre la pratique nécessaire. (9 pour, 5 contre, 1 non valable)